



**Alliance pour
l'interdiction
des pesticides
systémiques**

CAPERN – 006M
C.G. – Examiner les
impacts des pesticides
sur la santé publique
et l'environnement

SORTIR DE LA DÉPENDANCE AUX PESTICIDES

Mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) dans le cadre du mandat d'initiative « Examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois »

**ALLIANCE POUR L'INTERDICTION DES
PESTICIDES SYSTÉMIQUES**

JUILLET 2019

À propos

L'Alliance pour l'interdiction des pesticides systémiques (AIPS) est un regroupement de citoyen-ne-s et d'organismes constitué en décembre 2014 autour des objectifs suivants :

- ❖ Le bannissement des pesticides systémiques et particulièrement les néonicotinoïdes.
- ❖ La promotion d'un système agricole biologique et durable.
- ❖ La sensibilisation des citoyen-ne-s, des élu-e-s et professionnel-le-s du milieu agricole du Québec aux dangers des pesticides systémiques pour la biodiversité et la santé humaine.

Remerciements :

L'AIPS tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à nourrir et rédigé bénévolement ce rapport.

« L'affirmation de l'industrie agrochimique selon laquelle les pesticides sont nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire est aussi inexacte que dangereusement fallacieuse. »

« Il est possible de produire sans produits chimiques toxiques ou avec une quantité minimale de tels produits des aliments plus sains et riches en éléments nutritifs, avec de meilleurs rendements sur le long terme, sans polluer et sans épuiser les ressources environnementales. »

Mme. Hilal Elver, Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation de l'Organisation des Nations Unies¹

¹ ONU, 2017 - [Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation, Conseil des droits de l'homme](#)

TABLE DES MATIÈRES

À propos.....	1
Résumé.....	3
Récapitulatif des recommandations	5
Pourquoi les politiques visant à gérer les pesticides ont-elles échoué?	9
Une stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 inefficace et incomplète.....	10
Des agriculteurs influencés par l'industrie : agronomes en conflits d'intérêts.....	11
Un portrait incomplet : les informations collectées sont insuffisantes	13
Un manque de surveillance	13
Pourquoi nous ne pouvons pas faire confiance à Santé Canada et pourquoi le Québec doit reprendre en main le dossier des pesticides?	15
Les impacts sur la santé et en particulier celle des agriculteurs	17
Une exposition généralisée, mais très peu évaluée et contrôlée	17
Les impacts des pesticides sur la santé humaine	18
Les professions agricoles et leurs familles, premières victimes des pesticides	20
À qui profitent les pesticides?.....	23
Les pesticides profitables pour l'industrie agro-chimique.....	23
Comment en est-on arrivé là? Le lobbyisme en question	25
L'impasse de la compétitivité prix : pour un approvisionnement alimentaire Québécois...27	
Une forte demande des consommateurs pour des produits sans pesticides et biologiques .28	
Généraliser l'agriculture biologique est possible et réaliste mais pas sans volonté politique	29
Entamer une transition des pratiques agricoles.....	30
Conclusion	33

RÉSUMÉ

Quelle est l'ambition du gouvernement actuel en matière d'agriculture ? Aujourd'hui, ce dernier dispose de toutes les cartes (rapports, études, sondages) pour démontrer et entamer rapidement une action cohérente dans le dossier des pesticides. Pourtant nous en sommes encore loin. Il est temps d'écouter la population et d'accompagner les agricultrices et agriculteurs du Québec.

Tout d'abord, le Québec doit cesser de se baser les yeux fermés sur les travaux de Santé Canada étant donné les nombreuses lacunes de l'évaluation des pesticides. Mentionnons notamment le fait que l'évaluation s'appuie sur les études confidentielles de l'industrie et que plusieurs aspects ne sont pas évalués (formulation commerciale, effets synergiques, cumulatifs). De plus, l'exposition professionnelle est considérée de façon très abstraite et la gestion des risques est déléguée aux agriculteurs alors que **45 % d'entre eux ne portent que rarement ou jamais des vêtements de protection lors de l'utilisation des pesticides**².

Ensuite il faut comprendre pourquoi les politiques visant à gérer les pesticides misent en place de 1992 à aujourd'hui ont échoué. Les efforts mis en œuvre par le MELCC et le MAPAQ ne sont pas suffisants pour réduire l'utilisation de pesticides. Par exemple, il est frappant de constater qu'encore aujourd'hui, le Québec ne dispose pas du portrait réel de l'utilisation des pesticides.

L'agro-industrie est celle qui profite des pesticides, pas les familles agricoles qui font vivre le Québec rural. Les coûts payés par les agriculteurs pour les pesticides ont augmenté de 397 % au Québec depuis 1971. Alors que l'utilisation systématique de pesticides comme les néonicotinoïdes est **inutile dans 94 % des cas**³. Les conflits d'intérêts des agronomes liés à l'industrie sont un problème majeur et nuisent à l'indépendance des agriculteurs. Il faut agir en cohérence avec les révélations fournies par les « *Monsanto papers* » pour limiter drastiquement l'influence toxique d'une poignée de compagnies en situation d'oligopole qui décident au détriment des agriculteurs.

En 2017, déjà **88 % des Québécois interrogés se disaient préoccupés par les conséquences des résidus de pesticides sur leur santé et celle de l'environnement**⁴, selon un sondage commandé par le MAPAQ. Les chiffres révélaient également que l'enjeu des pesticides est l'élément qui préoccupe le plus les Québécois ! Les consommateurs sont aujourd'hui prêts à manger local et biologique pour leur santé et celle de l'environnement.

Il faut les comprendre, l'impact des pesticides sur la santé est majeur, mais surtout grandement sous-évalué au Québec. Les agriculteurs en sont les premières victimes. Un réveil est nécessaire pour limiter les dégâts sur la santé et prévenir ceux futurs. D'ailleurs, les multinationales des pesticides sont aujourd'hui devant la justice partout dans le monde⁵, y compris au Québec⁶.

La situation environnementale n'a jamais été aussi critique et les scientifiques sont unanimes : l'humanité fait face à deux défis majeurs, soit les changements climatiques et l'effondrement de la biodiversité. On estime « qu'environ 1 million d'espèces animales et végétales sont

²MAPAQ, 2014, cité par IRSST, 2016 [Prévention des risques liés aux pesticides chez les producteurs de pommes](#)

³Labrie et al, 2017 - [Évaluation de l'impact des traitements de semences néonicotinoïdes sur les ravageurs des semis et les paramètres agronomiques du maïs-grain au Québec](#)

⁴MAPAQ 2017- Sur un niveau de préoccupation de 6 à 10 sur une échelle de 10

⁵Justice Pesticide, S.d. [Base de données juridiques liées aux pesticides](#)

⁶LaPresse, 15 juin 2019, [Pesticides: «Ils nous disaient que ce n'était pas dangereux»](#)

aujourd'hui menacées d'extinction⁷». Or, l'agriculture industrielle, qui associe intrants chimiques et monocultures, a une responsabilité majeure dans ces deux catastrophes⁸⁹.

Le Québec est en voie de rater une transition majeure qui pourrait le placer du bon côté de l'histoire. Sur les sommes allouées à la politique bioalimentaire, **seulement 2,5 % sont allouées aux efforts de réduction des pesticides**¹⁰. Entamer une transition agroécologique, c'est redonner de la fierté aux Québécoises et Québécois qui sont aujourd'hui perçus à l'international comme les pires utilisateurs de pesticides à cause du Canada¹¹. Sommes-nous prêts à prendre le risque que demain, les produits québécois soient boycottés à cause des pesticides ? L'agriculture est un des leviers de souveraineté nationale essentiels. Or, le Québec ne se donne pas les moyens de sortir des dépendances et des pressions commerciales exercées par le Canada et d'autres pays.

Désormais, les techniques agricoles les plus innovantes sont celles qui se passent de pesticides chimiques. Les agricultures biologiques et agroécologiques sont amplement documentées et testées ; il est temps de passer à l'action pour le bien commun. Cette transition représente une opportunité exceptionnelle.

⁷ IPBES, 2019, [Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère](#)

⁸ Ibid.

⁹ « 25 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont causées par le défrichement, la production agricole et la fertilisation de la production de nourriture d'origine animale qui contribue à 75 % de ce chiffre »#. Ibid.

¹⁰ Gouvernement du Québec - Mars 2018 [Budget 2018-2019- Bioalimentaire](#)

¹¹ LeMonde, 23 juillet 2019, [Comment le Canada tente de saper les normes européennes](#)

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Pourquoi les politiques visant à gérer les pesticides ont échoué

- Adopter un plan d'action, accompagné d'un échéancier, qui vise à réduire d'au moins 50 % en 5 ans l'utilisation de pesticides, mesurer les résultats à travers un comité indépendant et en rendre compte annuellement.
- Réviser et mettre à jour les indicateurs ou outils d'aide à la décision tels que l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ)¹² ou Sage Pesticides pour que cela ne soit pas basé sur les données de l'industrie

Une stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 inefficace et incomplète

- Interdire les utilisations de pesticides en enrobage de semences
- Compléter la liste des pesticides restreints en ajoutant les pesticides les plus à risques et connus pour leur dangerosité
- Inclure dans la classe 3A tous les types de semences sans exclusions (et non seulement les semences d'avoine, blé, canola, maïs, orge et soja).
- Fixer des critères précis et cohérents régissant la liste des pesticides des catégories 1 à 3 et 3A basé sur la dangerosité.

Des agriculteurs influencés par l'industrie : agronomes en conflits d'intérêts

- Séparer strictement des actes de ventes de pesticides et les conseils agronomiques pour tous les agronomes.
- Interdire à l'OAQ la possibilité d'octroyer des exceptions. Les exceptions devraient être accordées par le MELCC seulement après une analyse indépendante de la situation.
- Réformer le cursus des programmes d'agronomie pour donner une place prépondérante à l'agroécologie et aux techniques de production biologique.
- Augmenter le budget des clubs conseils en agroenvironnement, faire une promotion active de ces services et couvrir 100 % des coûts de conseils indépendants pour les agriculteurs.
- Rendre obligatoire l'adoption d'un plan de gestion intégrée des ennemis des cultures pour avoir accès à une aide financière du MAPAQ.

Un portrait incomplet : les informations collectées sont insuffisantes

- Établir un rapport contenant les quantités précises vendues, mais aussi le profil d'utilisation (doses à l'hectare, nombre d'épandage). Ce rapport devrait être accessible par région.

¹² MELCC, s.d. [Indicateur de risque des pesticides du Québec](#)

- Collecter systématiquement les données sur les pesticides enrobant les semences, pour connaître précisément les remplacements utilisés aux trois néonics réglementés.

Pourquoi nous ne pouvons pas faire confiance à Santé Canada et pourquoi le Québec doit reprendre en main le dossier des pesticides ?

- Interdire les pesticides les plus dangereux sur la base de recommandations d'un comité scientifique indépendant de l'industrie. Les interdire contribuera à donner un avantage comparatif en termes d'accès au marché (européen par exemple) et permettra de promouvoir les produits québécois par la différenciation basée sur la qualité.

Les impacts sur la santé et en particulier celle des agriculteurs, une exposition généralisée, mais très peu évaluée et contrôlée

- Adopter des LMR pour le Québec conforme aux meilleures connaissances scientifiques prenant en compte les effets synergiques et cumulatifs.
- Mettre à jour les normes de pesticides dans l'eau potable et règlement sur l'eau potable pour inclure tous les pesticides utilisés.
- Mettre en œuvre un programme d'évaluation des pesticides dans l'air.

Les impacts des pesticides sur la santé humaine

- Interdire ou restreindre sévèrement tous les pesticides cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques, perturbateurs endocriniens.
- Organiser une campagne de sensibilisation de tous les professionnels de la santé incluant médecins, obstétriciens, pédiatres, psychologues, infirmières/ pour reconnaître les liens entre expositions de maladies et pesticides.
- En milieu agricole, instaurer des zones tampons sans application de pesticides d'au moins d'un kilomètre autour des maisons ou bâtiments pouvant héberger des publics sensibles.

Les professions agricoles et leurs familles, premières victimes des pesticides

- Mettre en œuvre un plan d'action exhaustif pour pallier les lacunes en matière de connaissance des impacts sur la santé des pesticides et en particulier les études épidémiologiques pour les populations les plus exposées.
- Mettre en place un groupe de spécialistes indépendants se basant sur la littérature scientifique indépendante pour établir la liste des maladies professionnelles reconnues par la CNESST.
- Offrir à tous les agriculteurs ou travailleurs agricoles ainsi que leur famille une assurance obligatoire gratuite ou à faible coût. Ce programme pourrait être financé par des prélèvements sur les ventes de pesticides.

- Offrir une prise en charge publique des maladies professionnelles associées aux pesticides pour les expositions, préalable à l'assurance obligatoire. Ce programme pourrait être financé par une taxe sur les bénéfices des entreprises qui ont le plus bénéficié de la vente de pesticides.

Comment en est-on arrivé là ? Le lobbyisme en question

- Cesser de financer les recherches qui ne sont pas 100 % indépendantes.
- Identifier et arrêter toutes subventions auprès des quelques entreprises agrochimiques
- Veiller à un strict encadrement de la présence des lobbys dans les différents comités de suivis
- Interdire les publicités sur les pesticides
- Évaluer les coûts non comptabilisés des pesticides, c'est-à-dire traduire en termes monétaires les dommages induits par le recours aux pesticides. Cela contribuerait à pouvoir faire un rapport coût/bénéfice révélant que l'utilisation de pesticides représente un coût énorme comparativement à des bénéfices quasi inexistantes.

L'impasse de la compétitivité prix : pour un approvisionnement alimentaire Québécois

- Stimuler la demande par l'achat local et biologique dans nos institutions en mettant en œuvre une politique d'approvisionnement alimentaire pour que les services institutionnels achètent 50 % de produits biologique et local d'ici 2030. Le surcoût initial sera largement compensé à moyen terme.
- Mettre en place un plan d'action pour que 75 % de la consommation alimentaire soit biologique et produite au Québec.

Entamer une transition des pratiques agricoles : réorienter le financement

- Réviser drastiquement les pratiques de la Financière agricole et en particulier l'assurance-stabilisation du revenu agricole (ASRA) et l'assurance récolte (ASREC) pour mettre en place une assurance des cultures qui incitent fortement à des pratiques culturales sans pesticides.
- Financer la certification biologique à 100 % et bonifier le soutien accordé dans les trois années de transition qu'exige la certification biologique.
- Mettre en œuvre, en collaboration avec les agriculteurs, un système incitatif de bonus-malus (écotaxe) sur l'utilisation des pesticides dont les revenus serviraient à financer la certification biologique.
- Rendre obligatoire l'adoption d'un plan de gestion intégrée des ennemis des cultures pour avoir accès à une aide financière du MAPAQ.
- Mettre en place un système de paiements pour les services écosystémiques (PSE) à long terme et réformer le programme Prime-Vert.

- Mettre en place des subventions significatives pour les cultures intercalaires, les engrais verts, cultures de couvertures, bandes fleuries et les pratiques régénératrices de la santé des sols tels que l'agroforesterie, semis direct sans pesticides, etc.

Entamer une transition des pratiques agricoles : innover pour la transition

- Investir dans un centre de production de semences biologique indépendant de l'industrie pour que les agriculteurs aient enfin le choix.
 - Créer un groupe de travail indépendant pour évaluer les stratégies de transition vers une agriculture québécoise soutenable sans pesticides.
 - Mettre en place un plan d'action pour la mise en valeur des sols.
 - Mettre en place un programme d'action ambitieux pour réduire de 50 % le gaspillage alimentaire
 - Mettre en place une stratégie pour réduire les surfaces agricoles destinées à la consommation animale et la consommation de viande par habitant¹³.
 - Interdire l'utilisation de terre arable pour la production de carburant.
-

¹³ L'IPBES (2019) précise que « plus d'un tiers de la surface terrestre du monde et près de 75 % des ressources en eau douce sont maintenant destinées à l'agriculture ou à l'élevage ».

1

POURQUOI LES POLITIQUES VISANT À GÉRER LES PESTICIDES ONT-ELLES ÉCHOUÉ ?

La situation des pesticides au Québec est hors de contrôle. Il y a surutilisation abusive et systématique des pesticides qui se traduit par une hausse des pesticides utilisés au Québec depuis 1992¹⁴ et de l'autre une incapacité des gouvernements successifs à agir sur le dossier pour inverser la tendance. Ce constat a été clairement résumé par le vérificateur général dans son rapport de 2016 sur le sujet : « *Ainsi, l'augmentation des ventes de pesticides se poursuit et les indicateurs de risque qui y sont associés étaient à la hausse en 2014, malgré l'adoption de la première stratégie phytosanitaire il y a près de 25 ans* »¹⁵. Une analyse détaillée du rapport du vérificateur de 2016 démontre que plusieurs recommandations ne sont toujours pas appliquées.

Autrement dit, malgré les discours, engagements, plans d'action et diverses stratégies, l'utilisation de pesticides s'accroît au Québec et décrédibilise complètement l'action publique dans le domaine. La Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture (SPQA) 2011-2021 semble inopérante sur de nombreux aspects. Quant à la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018¹⁶, elle est en situation d'échec, malheureusement annoncé dès sa sortie par l'AIPS¹⁷.



CONSTATS

Aucun **objectif chiffré et ambitieux** d'élimination des pesticides n'est aujourd'hui clairement établi. L'indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ) se base sur des données non fiables. De plus, les actions proposées dans le cadre des stratégies sont très incomplètes et ne répondent aucunement à l'ampleur de la problématique découlant de l'utilisation systématique des pesticides.



RECOMMANDATIONS

➤ Adopter un plan d'action, accompagné d'un échéancier, qui vise à réduire d'au moins 50 % en 5 ans l'utilisation de pesticides, mesurer les résultats à travers un comité indépendant et en rendre compte annuellement.

➤ Réviser et mettre à jour les indicateurs ou outils d'aide à la décision tels que l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ)¹ ou Sage Pesticides pour que cela ne soit pas basé sur les données de l'industrie.

¹⁴ MDDELCC, 2017 - [Bilan des ventes de pesticides au Québec](#)

¹⁵ VGQ, 2016 - [Rapport du commissaire au développement durable - Pesticides en milieu agricole](#)

¹⁶ <http://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/strategie2015-2018/index.htm>

¹⁷ AIPS, 2015 - [Réaction à la stratégie québécoise sur les pesticides](#)

Une stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 inefficace et incomplète



CONSTATS

La stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 consacre une approche par molécule largement insuffisante pour gérer les risques posés par les pesticides systémiques.

- ❖ Il s'agit de restrictions concernant seulement 5 matières actives¹⁸ notamment à travers la création d'une nouvelle catégorie dite « 3A ».
- ❖ La majorité des néonics, pourtant tout aussi dangereux ne sont pas concernées (acétamipride, sulfoxaflor, dinotéfurane, fipronil, thiaclopride, nitenpyram etc.); les herbicides à base de glyphosate, pourtant les plus vendus au Québec, ne sont même pas mentionnés alors que leur vente a explosé ces dernières années; et les autres pesticides figurant dans le « top 10 » des indicateurs de risques pour la santé et l'environnement ne sont même pas concernés¹⁹.
- ❖ L'enrobage de semences avec les pesticides est toujours permis alors que c'est une pratique complètement incompatible avec une approche de lutte intégrée. De plus, attendre après la bonne volonté de l'industrie pour que des semences non enrobées soient disponibles aux agriculteurs est illusoire. En témoigne l'exemption accordée en 2019 par l'Ordre des Agronomes du Québec lors de la première année de mise en œuvre du nouveau règlement, pour l'utilisation de semences enrobées même sans besoin agronomique²⁰. D'autant que cela fait déjà de nombreuses années que le gouvernement demande à ce que soient fournies des semences non enrobées.
- ❖ Cette modification réglementaire est d'une grande complexité, le contrôle est plus difficile et exige beaucoup de ressources comparativement à une interdiction stricte et progressive des pesticides les plus dangereux²¹.

¹⁸ À savoir atrazine, du chlorpyrifos, de la clothianidine, de l'imidaclopride ou du thiaméthoxame

¹⁹ MELCC, 2017 - [Bilan des ventes de pesticides au Québec - Indicateurs de risque du secteur de la production végétale](#)

²⁰ La Terre de chez nous, 12 juin 2019 - [Passe-droit temporaire pour les néonics](#)

²¹ Comment expliquer par exemple que les autres néonics (e.g thiaclopride, fipronil, sulfoxaflor, etc) ou les herbicides à base de glyphosate ne soient pas concernés? AIPS, 2017 - [Modifications réglementaires sur les pesticides : l'AIPS fait ses recommandations](#)



RECOMMANDATIONS

- Adopter un plan d'action, accompagné d'un échéancier, qui vise à réduire d'au moins 50 % en 5 ans l'utilisation de pesticides, mesurer les résultats à travers un comité indépendant et en rendre compte annuellement.
- Interdire les utilisations de pesticides en enrobage de semence.
- Interdire dans les deux ans après leur inscription les pesticides inscrits à la classe 3A.
- Compléter la liste en ajoutant les pesticides les plus à risques et connus pour leur dangerosité 1 (mentionnons le Glyphosate, Fipronil, S-métolachlore, Fluaziname, Imazéthapyr, Chlorothalonil, Linuron, Chlorimuron-éthyle, Mésotrione, deltaméthrine, etc) et tous ceux présentant des caractéristiques similaires aux néonics commercialisés : acétamipride, thiaclopride, sulfoxaflor, dinotefuran, nitenpyram et tous les nouveaux néonicotinoïdes potentiels tel que le flupyradifurone, paichongding ou le cycloxaprid.¹
- Inclure dans la classe 3A tous les types de semences sans exclusions (et non seulement les semences d'avoine, blé, canola, maïs, orge et soja).
- La restriction des matières actives ne se base sur aucun critère précis et manque de cohérence. Nous recommandons donc de fixer des critères précis et cohérents régissant la liste des pesticides des catégories 1 à 3 et 3A basé sur la dangerosité.

Des agriculteurs influencés par l'industrie : agronomes en conflits d'intérêts



CONSTATS

- Parmi les membres de l'Ordre des agronomes (OAQ), deux tiers travaillent pour des compagnies vendant des pesticides²² dont l'objectif est d'augmenter leurs ventes. Cette dépendance est particulièrement claire lorsque l'on constate que pour l'année 2019, la

²² Rogel, 2017. La crise des abeilles, Editions Multimondes. 183 p

moitié des 1500 prescriptions pour l'herbicide Atrazine ont été réalisées par 15 agronomes liées à l'industrie²³.

- ❖ Selon l'Ordre des agronomes²⁴, la rémunération variable liée aux objectifs de ventes est très courante chez les employeurs d'agronomes. Cette pratique est présente pour 80 % des entreprises employeuses d'agronomes. La rémunération variable peut aller jusqu'à 30 % du salaire et est présente sous diverses formes, commissions, prime, concours de vente.
- ❖ D'autres exemples internationaux démontrent qu'il est possible de faire autrement. Pourquoi pas au Québec ?
 - La France a adopté en 2018 la loi Agriculture et Alimentation qui prévoit notamment « la **séparation des activités de vente et de conseil** pour les produits phytosanitaires, et interdiction des rabais, remises et ristournes sur ces produits pour mieux contrôler leur utilisation »²⁵ ;
 - L'Ontario a adopté le 1er juillet 2015 un règlement prévoyant l'obligation d'obtenir un rapport émis par conseiller en lutte antiparasitaire pour pouvoir acheter des semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes. Un règlement prévoit l'indépendance financière de ces conseillers afin de limiter les conflits d'intérêts²⁶.



RECOMMANDATIONS

- ❖ Séparer strictement des actes de ventes de pesticides et les conseils agronomiques pour tous les agronomes.
- ❖ Interdire à l'OAQ la possibilité d'octroyer des exceptions. Les exceptions devraient être accordées par le MELCC seulement après une analyse indépendante de la situation.
- ❖ Réformer le cursus des programmes d'agronomie pour donner une place prépondérante à l'agroécologie et techniques de production biologique.
- ❖ Augmenter le budget des clubs conseils en agroenvironnement, faire une promotion active de ces services et couvrir 100 % des coûts de conseils indépendant pour les agriculteurs.

²³ De plus, certains documents produits par ces 15 agronomes ne répondaient pas aux exigences gouvernementales puisqu'ils ne proposaient pas aux producteurs de solutions de remplacement à l'atrazine. RadioCanada, 28 mars 2019 - [Des incitatifs illégaux versés à des agronomes pour vendre plus de pesticides](#)

²⁴ OAQ, 2018 - [Enquête sur la rémunération des agronomes](#)

²⁵ L'article 88 stipule : « De rendre l'exercice des activités (...) [d'agronome] incompatible avec celui de l'activité de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques autres que celle portant sur les informations relatives à l'utilisation, aux risques et à la sécurité d'emploi des produits cédés et de modifier le régime applicable aux activités de conseil, d'application et de vente de ces produits, notamment : a) En imposant une séparation capitalistique des structures exerçant ces activités ; b) En assurant l'indépendance des personnes physiques exerçant ces activités ; c) En permettant l'exercice d'un conseil stratégique et indépendant ; (...). L'activité de conseil, séparée de l'activité de vente, doit s'inscrire dans un objectif de réduction de l'usage et des impacts des produits phytopharmaceutiques. » [Assemblée Nationale, 2018](#)

²⁶ OMAFRA, 2017 - [Entrée en vigueur de l'Annexe 1 pour la supervision progressive par des conseillers en lutte antiparasitaire](#)

Un portrait incomplet : les informations collectées sont insuffisantes



CONSTATS

Alors que l'action du gouvernement souhaite s'inscrire dans un cadre transparent, de nombreuses informations d'intérêt public concernant les pesticides ne sont pas divulguées. Nous pouvons mentionner les données sur les pesticides incomplètes (pas de comptabilisation de toutes les semences enrobées, pas de régionalisation des données, pas de connaissance des formulations commerciales vendues ni des fréquences d'application par type de culture), mais aussi les registres d'application des pesticides, les justifications agronomiques, les comptes rendus des différents comités de suivis. Ce flou dans les données, limite l'évaluation exacte de la situation et limite des actions ciblées.



RECOMMANDATIONS

➤ Établir un rapport contenant les quantités précises vendues, mais aussi le profil d'utilisation (doses à l'hectare, nombre d'épandage). Ce rapport devrait être accessible par région. Cela complète la recommandation non réalisée faite par le Vérificateur général du Québec qui préconise de : « Dresser et publier en temps opportun le portrait complet des pesticides vendus, y compris ceux utilisés pour les semences enrobées, ce qui permettra un calcul plus précis des indicateurs de risque sur la santé et l'environnement ».

➤ Collecter systématiquement les données sur les pesticides enrobant les semences, pour connaître précisément les remplacements utilisés aux trois néonics réglementés. Encore aujourd'hui, le gouvernement ne sait même pas la quantité utilisée ou vendue en enrobage.

➤ Réaliser un registre public de la vente, de l'utilisation des pesticides et des prescriptions agronomiques. Toutes ces informations devraient faire partie d'un registre informatisé, organisé par région et librement consultable.

Un manque de surveillance



CONSTATS

Les ressources allouées pour les activités de surveillances et d'inspection agricoles sont manquantes²⁷ tel que souligné par le rapport du vérificateur général. Selon des documents

²⁷ LeSoleil, 2016 - [Pesticides: Québec «gonfle» le nombre de contrôles en milieu agricole](#)

officiels produits en septembre 2016 par la *Direction générale du contrôle environnemental*, les inspections pour les pesticides utilisés en milieu agricole²⁸ sont considérées comme symboliques. En effet, pour **la période 2015/2016 il y a eu un total de 21 activités d'inspections soit 0,2 % des détenteurs de certificats concernés par le contrôle.**

De plus, le MELCC reconnaît qu'il n'y a pas d'amendes administratives possibles pour les contrevenants. C'est une grande limite à la crédibilité et la contrainte des inspecteurs pour réaliser leur travail.



RECOMMANDATIONS

- Accroître les moyens alloués au contrôle pour représenter un minimum d'évaluation annuelle de 5 % des titulaires des différents permis associés aux pesticides.
- Que les amendes administratives soient mises en place le plus rapidement possible en pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises contrevenantes. Nous proposons que les sommes récoltées financent directement le soutien à la transition vers l'agriculture biologique.
- Garantir des inspecteurs indépendants pour les agronomes. L'OAQ n'a aujourd'hui plus la confiance du public dans sa capacité à effectuer la surveillance de ses membres.

²⁸ Soit, *le contrôle des pesticides en milieu agricole (P3)* et *le Suivi du bilan annuel des ventes de pesticides au Québec (P5)*.

2

POURQUOI NOUS NE POUVONS PAS FAIRE CONFIANCE À SANTÉ CANADA ET POURQUOI LE QUÉBEC DOIT REPRENDRE EN MAIN LE DOSSIER DES PESTICIDES ?

Aujourd'hui de nombreuses molécules dont les effets toxiques sont largement documentés par les scientifiques restent en vente libre, continuent de s'accumuler dans notre eau, nos sols, nos aliments et malheureusement nos corps. Pourtant certains sont interdits dans d'autres pays. Par exemple, en 2017, un rapport au Premier ministre français, démontre que le Canada autorise encore 46 pesticides interdits dans l'Union Européenne²⁹. Malgré les discours rassurants de Santé Canada, la réalité est très inquiétante.



CONSTATS

Voici une liste non exhaustive des lacunes du processus d'évaluation des risques mis en place par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) :

- ❖ les études confidentielles de l'industrie servent de base principale l'évaluation des risques au détriment des études indépendantes. Leurs aspects confidentiels sont contraires aux principes de la recherche scientifique, basés sur la reproductibilité³⁰;
- ❖ l'évaluation des risques est basée sur matières dites « actives » et non sur les formulations commerciales utilisées³¹. Ce découpage est pourtant infondé scientifiquement.
- ❖ l'absence de processus scientifique rigoureux pour analyser les effets à long terme des faibles doses pour la population et pour l'environnement (dont les insectes pollinisateurs);
- ❖ L'absence d'évaluation des effets cumulatifs et synergiques des pesticides;
- ❖ Le manque de prise en compte des pratiques alternatives non chimiques qui pourraient être utilisées en remplacement des pesticides lors de leur autorisation;
- ❖ Aucune prise en compte des conditions d'utilisations réelles des pesticides (combinaison et doses utilisées, méthodes d'emplois, expositions des travailleurs, concentrations environnementales retrouvées);
- ❖ Pas ou peu de contrôle des situations de conflits d'intérêt et d'évaluation de l'influence des stratégies de lobbyismes;
- ❖ l'ARLA s'appuie sur un partenariat avec les États-Unis alors même que l'administration du président Trump coupe drastiquement l'EPA (*U.S. Environmental Protection Agency*) et place des lobbyistes à sa tête³².

²⁹ Par exemple, l'atrazine encore autorisé au Canada est interdit depuis 2002 en France. Schubert et al, 2017. [L'impact de l'Accord Économique et Commercial Global entre l'Union européenne et le Canada \(AECG/CETA\) sur l'environnement, le climat et la santé](#)

³⁰ Le besoin de passer par une salle de lecture à Ottawa limite drastiquement l'accès aux données, en effet, les coûts et délais de transports, le format non informatique, tout comme l'impossibilité d'extraire les données, n'est pas adapté aux conditions de recherche.

³¹ Mesnage, Antoniou, 2018 - [Ignoring Adjuvant Toxicity Falsifies the Safety Profile of Commercial Pesticides](#)

³² TheNewYorkTimes 26 mars 2019 - [Interior Nominee Intervened to Block Report on Endangered Species](#)

- ❖ Dans le cas de l'homologation des herbicides à base de glyphosate, le principal argument utilisé par l'ARLA est circulaire, « *si les autres autorités l'approuvent, nous avons raison de l'approuver* ».

La situation des insecticides néonicotinoïdes est exemplaire de ce laxisme. Santé Canada a autorisé **temporairement** pendant **plus de 10 ans** la majorité des néonics même après avoir constaté que leur utilisation n'est pas viable. De plus, il y a un très large consensus de la part de la communauté scientifique sur la question. En effet 242 scientifiques ont signé une lettre ouverte dans le journal scientifique *Science* pour demander une restriction drastique des néonics³³. Pourtant ils restent encore aujourd'hui autorisés et seulement trois d'entre eux pourraient être interdits dans les années à venir³⁴.

D'autres facteurs pourraient entraîner des changements négatifs :

- ❖ L'ARLA est aujourd'hui débordée et serait tentée d'assouplir son cadre d'évaluation pourtant déjà très flexible « : L'ARLA prévoit entreprendre 145 nouvelles réévaluations au cours de cinq (5) prochaines années. Cela représente le double du nombre de réévaluations entreprises pendant la période des cinq (5) années précédentes. »³⁵.
- ❖ Dans le cadre de l'accord économique et commercial global (AECG) ou Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), le Canada fait pression pour réduire les normes européennes en matière de pesticides, notamment les Limites maximales de résidus sur les aliments exportés³⁶ ou contre l'interdiction de certains pesticides (comme le glyphosate ou le diméthoate)³⁷.

Le Québec a le devoir de pallier aux manquements graves du gouvernement fédéral qui nivelle par le bas les exigences sanitaires et environnementales. Le dossier des pesticides est une compétence partagée et le Québec peut, par simple règlement, interdire des pesticides. Le Québec peut enfin être un leader international d'une alimentation de qualité à haute valeur ajoutée plutôt que d'être attentiste aux entreprises productrices de pesticides et aux efforts du Canada pour amoindrir les normes internationales en la matière.



RECOMMANDATION

❖ Interdire les pesticides les plus dangereux sur la base de recommandations d'un comité scientifique indépendant de l'industrie. Les interdire contribuera à donner un avantage comparatif en termes d'accès au marché (européen par exemple) et permettra de promouvoir les produits québécois par la différenciation basée sur la qualité.

³³ Goulson et al, 2018 [Call to restrict neonicotinoids](#)

³⁴ AIPS, S.d. [Au Québec et au Canada](#)

³⁵ ARLA, 2019. [Rapport Ce qui a été entendu.](#)

³⁶ Députés socialistes, 2019 - [Clothianidine : Le Parlement européen refuse de sacrifier les abeilles sur l'autel du CETA](#)

³⁷ Affaires mondiales Canada, 2019 - [Procès-verbal final : Mesures sanitaires et phytosanitaires deuxième réunion du Comité de gestion mixte](#)

3

LES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET EN PARTICULIER CELLE DES AGRICULTEURS

Une exposition généralisée, mais très peu évaluée et contrôlée

Tous les citoyens sont exposés aux pesticides par l'alimentation, l'air que ce soit en ville où la campagne, ou l'eau potable. Certains travaux de recherches prouvent l'exposition massive des citoyens aux pesticides au Québec. Par exemple, une étude sur les enfants de 3 à 7 ans démontre la présence de résidus de pesticides organophosphorés dans 99 % des 442 échantillons³⁸.

Concernant l'alimentation, malgré les rapports lénifiants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ou du MAPAQ, deux enjeux sont systématiquement écartés :

- ❖ Les normes de Limites maximales de résidus (LMR) ne sont pas conçues selon des critères reflétant la réalité de l'exposition.
- ❖ Les effets synergiques ne sont pas considérés alors même que des dizaines de pesticides différents sont retrouvées chez les personnes analysées.

Concernant l'eau potable, il est incompréhensible que le règlement sur l'eau potable, qui donne la responsabilité aux municipalités d'effectuer des analyses, n'exige la surveillance que de seulement 16 pesticides sur les centaines utilisées³⁹. Comment expliquer par exemple que les néonicotinoïdes ne soient pas analysés alors même que des traces sont retrouvées dans le Saint-Laurent⁴⁰. Ce règlement ne semble pas avoir été modifié depuis plus de 15 ans. De plus, les normes dans l'eau potable sont très hautes comparées à d'autres juridictions. Par exemple dans le cas du glyphosate, en Europe, le seuil autorisé de glyphosate dans l'eau potable est de 0,1 mg/L. Ce seuil au Québec est 2100 X supérieurs soit 210 mg/L et de 280 mg/L au Canada.

Enfin concernant l'air, aucune donnée n'est malheureusement accessible, voire même collectée par le gouvernement fédéral ou provincial, alors même que les pesticides se déplacent dans l'air.

³⁸ INSPQ, 2004 - [Caractérisation de l'exposition aux pesticides utilisés en milieu résidentiel chez des enfants québécois âgés de 3 à 7 ans](#)

³⁹ MELCC, s.d. [Règlement sur la qualité de l'eau potable et documents de soutien](#)

⁴⁰ La Presse, 10 mars 2018 - [Des traces de pesticides trouvées dans l'eau du robinet](#)



RECOMMANDATIONS

- Adopter des LMR pour le Québec conforme aux meilleures connaissances scientifiques prenant en compte les effets synergiques et cumulatifs.
- Afin de réduire les résidus de pesticides dans l'alimentation, interdire l'utilisation pré-récoltes de tous les pesticides y compris des herbicides à base de glyphosate.
- Mettre à jour les normes de pesticides dans l'eau potable et règlement sur l'eau potable pour inclure tous les pesticides utilisés.
- Mettre en œuvre un programme d'évaluation des pesticides dans l'air et interdire les pulvérisations aériennes.

Les impacts des pesticides sur la santé humaine

Les impacts négatifs sur la santé des pesticides ont notamment été détaillés dans le rapport Pesticides : effets sur la santé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) en France. Les pesticides augmentent les facteurs de risques sur de plus en plus de maladies telles que les lymphomes non hodgkinien⁴¹, myélomes, cancers, maladies de Parkinson, Leucémies, Alzheimer, troubles du système reproductif ou troubles du spectre de l'autisme pour ne citer que certaines des pathologies les plus associées aux pesticides.

Or ce sont des maladies qui voient leur occurrence grandement augmenter dans la plupart des pays industrialisés et le Québec ne fait pas exception. Dans le cas des troubles du spectre de l'autisme, il y a une augmentation de 808 % entre 2001 et 2018 selon le ministère de l'Éducation⁴². De plus, la science indépendante démontre de plus en plus des phénomènes tels que des effets transgénérationnels⁴³ qui s'ils s'appliquent aux humains, auraient des conséquences désastreuses quasiment impossibles à évaluer par les méthodologies traditionnelles.

⁴¹ Une récente étude de méta-analyse sur les risques de lymphomes non hodgkinien pour les personnes exposées aux herbicides à base de glyphosate augmentent de 41 % voir Zhang et al, 2019 - [Exposure to glyphosate-based herbicides and risk for non-Hodgkin lymphoma: A meta-analysis and supporting evidence](#).

⁴² Se référer au mémoire déposé par Autisme Montréal.

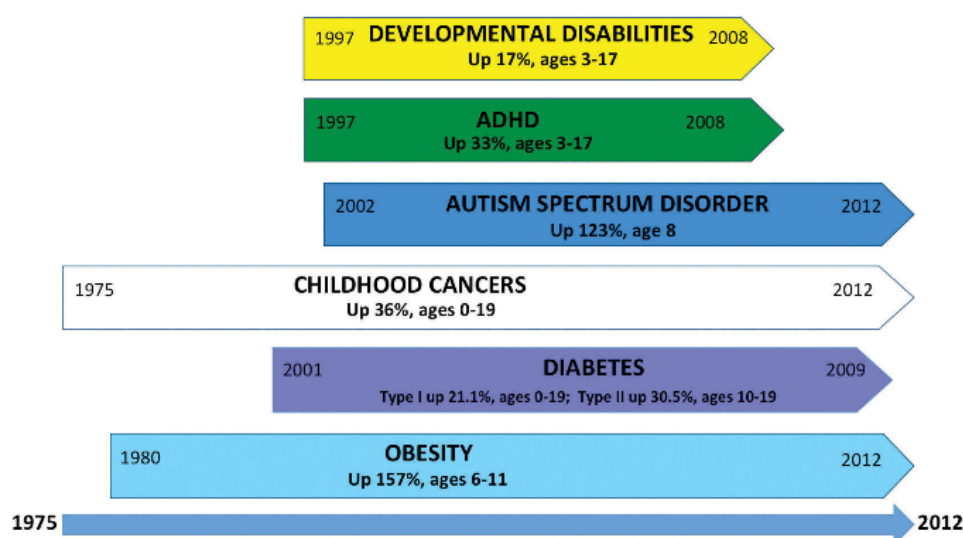
⁴³ LeMonde, 2019 - [L'exposition au glyphosate pourrait avoir des effets sur plusieurs générations](#)

Tableau 1 : Présomption de lien entre exposition professionnelle aux pesticides et pathologies. Source : Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Pesticides : effets sur la santé cité par (IRSST, 2016)⁴⁴

Pathologie	Présomption de liens*
Lymphome non hodgkinien	++
Myélomes multiples	++
Cancer de la prostate	++
Maladie de Parkinson	++
Leucémies	+
Maladie d'Alzheimer	+
Impact sur la fertilité, fécondité	+
Maladie de Hodgkins	±
Cancer du testicule	±
Tumeurs cérébrales	±

* Présomption forte (++), présomption moyenne (+) et présomption faible (±)

Tableau 2 : Évolution de certaines maladies infantiles potentiellement liées aux pesticides aux États-Unis entre 1975-2012. Source : Pesticide Action Network North America, 2016



Public health statistics show steady increases in many childhood diseases and disorders over the past 30 years. Those highlighted are just some of the health harms on the rise.

Sources: SEER Cancer Statistics Review 1975-2012, National Cancer Institute; Boyle, Coleen A., et al. "Trends in the Prevalence of Developmental Disabilities in US Children, 1997-2008." *Pediatrics* 127, no. 6 (June 2011): 1034-42. doi:10.1542/peds.2010-2989; Ogden, Cynthia L., et al. "Prevalence of Childhood and Adult Obesity in the United States, 2011-2012." *JAMA* 311, no. 8 (February 26, 2014): 806. doi:10.1001/jama.2014.2014; Dabelea, Dana, et al. "Prevalence of Type 1 and Type 2 Diabetes Among Children and Adolescents From 2001 to 2009." *JAMA* 311, no. 17 (May 7, 2014): 1778. doi:10.1001/jama.2014.3201.

⁴⁴ IRSST, 2016 - [Prévention des risques liés aux pesticides chez les producteurs de pommes](#)



RECOMMANDATIONS

- Interdire ou restreindre sévèrement tous les pesticides cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques, perturbateurs endocriniens
- Organiser des campagnes de sensibilisations auprès des publics les plus vulnérables à commencer par les femmes enceintes et jeunes enfants
- Organiser une campagne de sensibilisation de tous les professionnels de la santé incluant médecins, obstétriciens, pédiatres, psychologues, infirmières/ pour reconnaître les liens entre expositions de maladies et pesticides.
- Interdire la vente de pesticides en milieu urbain.
- Accroître les obligations d'avertissement en cas d'application de pesticides à l'intérieur de bâtiment pouvant héberger des publics sensibles
- En milieu agricole, instaurer des zones tampons sans application de pesticides d'au moins d'un kilomètre autour des maisons ou bâtiments pouvant héberger des publics sensibles.

Les professions agricoles et leurs familles, premières victimes des pesticides



CONSTATS

Nous tirons plusieurs constats alarmants des impacts des pesticides sur les professionnels agricoles :

- Selon la Direction de la Santé publique de la Montérégie, concernant les enjeux sanitaires posés par les pesticides au Québec : « *il n'y a pas de collecte de données d'expositions ou d'incidents fiables* »⁴⁵.
- Tel que le résume l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) : « Le Québec comptait seulement 11 000 établissements agricoles inscrits auprès de la CSST en 2009, alors que plus de 30 000 producteurs étaient

⁴⁵ Cambron-Goulet, 2018 - [Les pesticides et le réseau de santé publique en santé au travail : besoins de recherche](#)

recensés. Les fermes familiales et celles n'employant pas de salariés ne sont pas tenues, en effet, de cotiser à la CNESST, de sorte qu'une part importante de la main-d'œuvre dans le milieu agricole n'est pas prise en compte dans la recension des lésions professionnelles. Le système SST québécois fait par ailleurs peu d'interventions en prévention dans le secteur non prioritaire de l'agriculture. »⁴⁶

- ❖ Les pratiques agricoles ne respectent pas les pratiques de protections minimales prévues par les autorités lors de l'homologation des pesticides. Le tableau ci-dessous démontre que, par exemple, **45 % des agriculteurs ne portent que rarement ou jamais des vêtements de protection lors de la préparation ou de la pulvérisation des pesticides**. En réalité, les coûts de l'utilisation selon les normes prescrites par étiquettes seraient beaucoup trop dispendieux pour les agriculteurs. Par conséquent les risques sont directement assumés par la santé des agriculteurs.
- ❖ Le régime de permis et de certificats prévu par la *Loi sur les pesticides* n'est pas adapté aux changements rapides ayant lieu dans l'utilisation des pesticides (nouvelles molécules, risques pour la santé et l'environnement, etc), car il ne prévoit pas de formation ou d'accompagnement après son obtention.

Tableau 3 Taux d'utilisation d'équipement de protection individualisé (%) lors des étapes de préparation et de pulvérisation en production végétale au Québec
Source : MAPAQ, 2014, cité par IRSST, 2016

ÉPI	Toujours		La plupart du temps		Rarement		Jamais	
	Prep ¹	Pulvé ¹	Prep	Pulvé	Prep	Pulvé	Prep	Pulvé
Gants de caoutchouc	72	69	11	9	2	3	15	19
Masque de protection respiratoire	47	47	13	12	11	9	29	32
Bottes de caoutchouc	51	52	12	12	10	8	27	28
Vêtement de protection ²	42	42	13	13	13	11	32	34
Lunettes de protection	45	43	11	12	11	9	33	36

¹ Prep : préparation; Pulvé : pulvérisation

² p. ex : imperméable Tyvek ® ou tablier

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux doit s'investir davantage dans le dossier pour réduire les risques sur la santé associés aux pesticides

⁴⁶ CSST, 2011 cité par IRSST, 2016 - [Prévention des risques liés aux pesticides chez les producteurs de pommes](#)



RECOMMANDATIONS

- Mettre en œuvre un plan d'action exhaustif pour pallier les lacunes en matière de connaissance des impacts sur la santé des pesticides et en particulier les études épidémiologiques pour les populations les plus significativement exposées.
- Mettre en place un groupe de spécialistes indépendants se basant sur la littérature scientifique indépendante pour établir la liste des maladies professionnelles reconnus par la CNESST.
- Offrir à tous les agriculteurs ou travailleurs agricoles ainsi que leur famille une assurance obligatoire gratuite ou à faible coût. Ce programme pourrait être financé par des prélèvements sur les ventes de pesticides.
- Offrir une prise en charge publique des maladies professionnelles associées aux pesticides pour les expositions, préalable à l'assurance obligatoire. Ce programme pourrait être financé par une taxe sur les bénéfices des entreprises qui ont le plus bénéficié de la vente de pesticides.

À QUI PROFITENT LES PESTICIDES ?

Les pesticides profitables pour l'industrie agrochimique



CONSTATS

Penser que l'agriculture industrielle au Québec est viable à long terme relève d'une croyance non scientifiquement fondée. Pour donner une image, l'agriculture industrielle détruit l'arbre au complet pas juste la branche sur laquelle elle serait assise.

Plusieurs constats s'imposent :

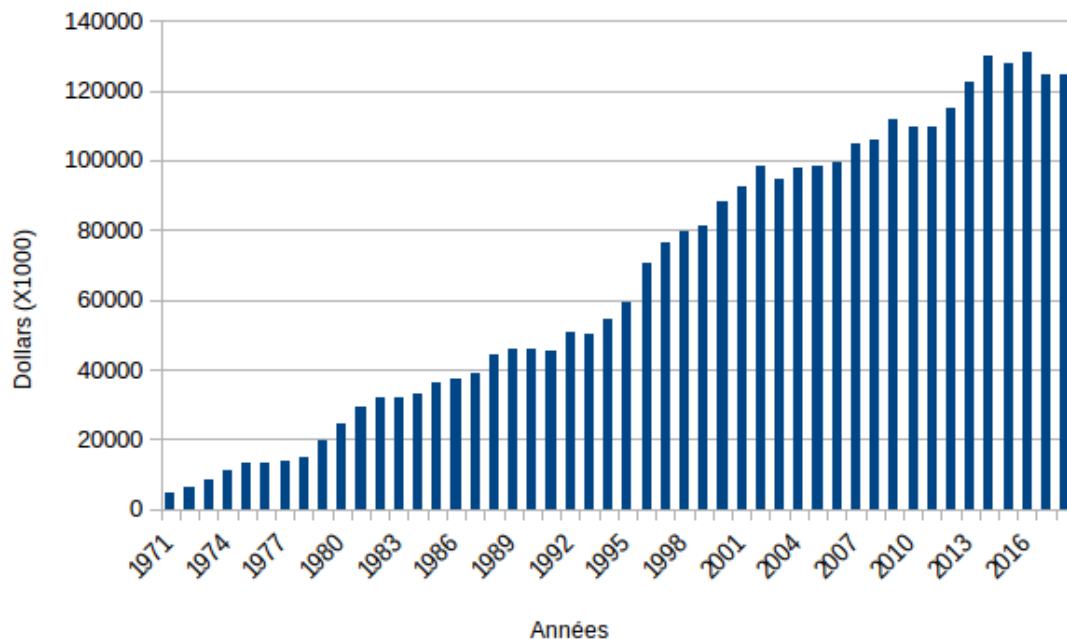
- ❖ La destruction de la biodiversité documentée dans le monde agit à différents niveaux :
 - Elle détruit les pollinisateurs contribuant directement à la reproduction des plantes et à la production de fruits et légumes. Plus « de 75 % des types de cultures vivrières mondiales dépendent de la pollinisation par les animaux (...) et le montant annuel de la production agricole mondiale en péril en raison de la disparition des pollinisateurs est évalué de 235 à 577 milliards de \$ US »⁴⁷.
 - Elle détruit tous les autres organismes vivants bénéfiques aux cultures.
 - Elle détruit les sols : « La dégradation des sols a réduit de 23 % la productivité de l'ensemble de la surface terrestre mondiale »⁴⁸.
- ❖ Le coût sociétal de l'utilisation actuelle de ces produits : soins médicaux, gestion des pollutions, pertes liées aux services écosystémiques, plans de réduction de leurs usages ou frais d'acquisition de connaissances (étudier les effets de ces produits a aussi un coût) ne sont pas évalués.
- ❖ Les fermes au Québec et au Canada disparaissent à un rythme alarmant. En effet, pour le Canada il y a une diminution de 47,1 % des exploitations entre 1971 à 2016⁴⁹. Penser donc que l'évolution de l'agriculture bénéficie aux agriculteurs et leurs familles est absurde.
- ❖ **Le coût payé par les agriculteurs pour les pesticides a augmenté au Québec de 397 % depuis 1971.**

⁴⁷ IPBES, 2019, [Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces «sans précédent» et qui s'accélère](#)

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Statistique Canada, 2016 - [Recensement de l'agriculture de 2016](#)

Total des dépenses des exploitations agricoles pour les pesticides au Québec entre 1971 et 2018 (après remises) Source : Statistique Canada. [Tableau 32-10-0049-01 Dépenses d'exploitation agricole et frais d'amortissement \(x 1 000\)](#)



- ❖ Le secteur de l'agrochimie est un oligopole non concurrentiel depuis les trois gigantesques fusions/acquisition ont eu lieu : Dow avec DuPont, Syngenta avec ChemChina et Bayer avec Monsanto. En 2019, on a donc 3 compagnies qui possèdent 65 % de la vente globale de pesticides et environ 61 % de la vente de semences commerciales au monde⁵⁰.
- ❖ De façon générale les pesticides sont utilisés même sans besoin ou avec des doses beaucoup trop grandes. Les cultivateurs sont encouragés par les agronomes vendeurs des compagnies à traiter leurs champs de façon « préventive ». Certains agriculteurs témoignent qu'on leur présente des risques d'insectes ravageurs qui n'existent même pas encore au Canada. Une étude du CEROM démontre clairement que l'utilisation systématique de pesticides comme les néonicotinoïdes « n'est généralement pas justifiée », **car inutile dans 94 % des cas**⁵¹. Une autre recherche a comparé l'utilisation de pesticides, la productivité et la profitabilité de près de 1000 fermes françaises⁵². Les résultats sont clairs, 94 % des fermes ne perdent aucun rendement en diminuant l'utilisation de pesticides et 40 % produisent même davantage. Plus précisément, l'utilisation de pesticides peut être diminuée de 42 % sans aucun impact négatif sur la productivité ou la profitabilité dans 59 % des fermes participantes.

⁵⁰ ETC Group, 2016 - [Merge-Santo: New Threat to Food Sovereignty](#)

⁵¹ Labrie et al, 2017 - [Évaluation de l'impact des traitements de semences néonicotinoïdes sur les ravageurs des semis et les paramètres agronomiques du maïs-grain au Québec](#)

⁵² Lechenet, M et al, 2017- [Reducing Pesticide Use While Preserving Crop Productivity and Profitability on Arable Farms. Nature Plants 3.](#)

Comment en est-on arrivé là ? Le lobbyisme en question



CONSTATS

- ❖ C'est d'ailleurs l'étude démontrant l'inutilité des néonics qui a créé une crise à l'intérieur du Centre de recherche sur les grains (CEROM), en 2017 et déclenché l'alerte lancée par l'agronome Louis Robert. On comprend aisément pourquoi ce constat déplaît aux nombreux lobbyistes tels que M. Overbeek, ancien président du CEROM et président des producteurs de Grain du Québec. Il ne faudrait pas non plus oublier l'existence d'un autre lanceur d'alerte, M. Livernoche, congédié du ministère de l'Environnement en 2015 puis réintégré sur ordre de la Cour supérieure pour avoir dénoncé, à raison, la faiblesse des inspections sur les pesticides⁵³.
- ❖ Les pratiques de lobbyismes agressifs sont abondamment documentées. Dans le cas des pesticides à base de glyphosate, la révélation des « Monsanto Papers », ces documents internes à la compagnie, démontre clairement comment cette dernière avait conscience de la dangerosité et de la cancérogénicité du glyphosate dès 1983⁵⁴. Les techniques de fraudes révélées par ces fuites de documents sont nombreuses⁵⁵ :
 - Financement d'études complaisantes
 - Dissimulation d'études mettant en lumière la dangerosité de leurs produits
 - Lobbying intensif sur des agences de réglementation
 - Attaques sur des instituts comme le centre international recherche sur le cancer (CIRC)
 - Intimidation sur les chercheurs

La rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation précise : « (...) L'ampleur des dommages causés par ces produits chimiques est systématiquement contestée, ce à quoi concourent l'industrie des pesticides et l'industrie agroalimentaire, et les pratiques commerciales agressives et contraires à l'éthique ne rencontrent toujours pas d'opposition. »⁵⁶

Malheureusement, l'affaire du CEROM, qui a fait la manchette ces derniers mois, a bien démontré que cette situation existait au Québec⁵⁷

- ❖ Au Québec, l'industrie est beaucoup mieux représentée que la société civile. Par exemple, le comité de suivi et de concertation de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture (SPQA) 2011-2021, inclut Croplife, mais n'inclus aucune

⁵³ LaPresse, 16 février 2018 - [Lanceur d'alerte congédié: la Cour supérieure se porte à sa défense](#)

⁵⁴ Le Monde, 11 août 2018 - [Les « Monsanto Papers », à la base de la controverse sur le glyphosate](#)

⁵⁵ U.S. Right to know, s.d. - [Monsanto Papers](#)

⁵⁶ ONU, 2017 - [Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation, Conseil des droits de l'homme](#)

⁵⁷ Radio-Canada 5 mars 2018 - [Pesticides : quand le privé administre la recherche publique québécoise](#)

organisation de la société civile⁵⁸. Le nombre de lobbyistes inscrits⁵⁹ ne reflète que la partie émergée des enjeux. En effet, si l'on comptabilise toutes les ressources investies en relations publiques, les financements alloués pour orienter la recherche ou les choix des agriculteurs, nous pourrions aisément conclure à l'incroyable force d'influence qu'est capable de mobiliser l'industrie, que ce soit directement ou à travers des OBNL la représentant.



RECOMMANDATIONS

- Cesser de financer les recherches qui ne sont pas 100 % indépendantes.
- Identifier et arrêter toutes subventions auprès des quelques entreprises agrochimiques
- Veiller à un strict encadrement de la présence des lobbys dans les différents comités de suivis
- Interdire les publicités sur les pesticides
- Évaluer les coûts non comptabilisés des pesticides, c'est-à-dire traduire en termes monétaires les dommages induits par le recours aux pesticides. Bien que forcément imparfait (comment estimer le prix de sols en bonne santé par exemple), cela contribuerait à pouvoir faire un rapport coût/bénéfice révélant que l'utilisation de pesticides représente un coût énorme comparativement à des bénéfices quasi inexistants.

⁵⁸ MAPAQ, 2011 - [Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture](#)

⁵⁹ En juillet 2019, le [registre des lobbyistes](#) recense 27 mandats de lobbyisme en lien avec les pesticides (exemple avec la [Coop fédérée](#), ou des [Producteurs de grain du Québec](#)).

5

AU-DELÀ DE L'IMPASSE DE LA COMPETITIVITE-PRIX, UNE TRANSITION AGRO-ENVIRONNEMENTALE SOUTENUE PAR LE GOUVERNEMENT EST SOUHAITÉE, SOUHAITABLE ET POSSIBLE

L'impasse de la compétitivité prix : pour un approvisionnement alimentaire Québécois



CONSTATS

Les grandes cultures et la production animale industrielle sont d'autant plus problématiques que :

- ❖ le prix de ces productions est influencé par les marchés internationaux, indépendamment des coûts de production au Québec
- ❖ Les barrières commerciales peuvent être mises en place, en témoignent les pressions des États-Unis lors des négociations du nouvel accord de Libre échange ou les barrières posées à la Chine sur le porc industriel québécois.

Valoriser la souveraineté alimentaire c'est donc :

- ❖ un moyen de valoriser des méthodes de productions compatibles avec les attentes des consommateurs et l'environnement
- ❖ de maximiser chaque dollar dépensé en alimentation
- ❖ de s'affranchir de dépendances internationales délétères
- ❖ de garantir une vitalité des territoires ruraux et agricoles
- ❖ de valoriser des paysages agricoles agréables pour les Québécois et favorables au tourisme

L'achat de produit québécois est une façon incontournable de soutenir les productions agricoles de qualité, adapté à la demande, maximisant les investissements. Il est impératif de valoriser la satisfaction de la demande alimentaire interne AVANT de subventionner des productions à l'exportation. Le gouvernement du Québec et ses institutions représentent de grands acheteurs de denrées alimentaires et ont le devoir d'orienter leurs approvisionnements. Les services institutionnels autogérés (santé, éducation, garderies, etc) ont acheté pour 1 651 millions de \$CAD de nourriture en 2016⁶⁰. Cela représente donc un levier puissant afin de faire évoluer notre agriculture.

⁶⁰ MAPAQ, 2017 - [Le Bottin consommation et distribution alimentaires en chiffres](#)



RECOMMANDATIONS

➤ **Stimuler la demande par l'achat local et biologique dans nos institutions** en mettant en œuvre une politique d'approvisionnement alimentaire pour que les services institutionnels achètent 50 % de produits biologique et local d'ici 2030. Le gouvernement doit accompagner ces institutions logistiquement et économiquement et peut s'inspirer des exemples dans d'autres régions du monde tel qu'au Danemark ou en France. Le surcoût initial sera largement compensé à moyen terme. Au-delà d'envoyer un signal fort aux producteurs biologiques de chez nous, ces mesures auraient un réel impact éducatif pour les générations futures.

➤ Mettre en place un plan d'action pour que 75 % de la consommation alimentaire soit biologique et produite au Québec.

➤ Multiplier les appellations réservées et l'utilisation de termes valorisants légalement reconnus comme leviers de développement économique, social et territorial à travers de produits bioalimentaires distinctifs. Il est possible pour cela de soutenir davantage le travail du Conseil des appellations réservées et des termes

Une forte demande des consommateurs pour des produits sans pesticides et biologiques

Dans le cadre de sondages réalisés par le MAPAQ en préparation de la politique bioalimentaire, l'enjeu des pesticides ressort nettement.

➤ 86 % des Québécois interrogés sont préoccupés par les résidus de pesticides et d'antibiotiques dans les aliments, selon un sondage commandé par le MAPAQ en 2016⁶¹

➤ 88 % des Québécois interrogés sont préoccupés par les conséquences des résidus de pesticides sur la santé de la population et l'environnement selon un sondage commandé par le MAPAQ en 2017⁶². Lors de ce dernier sondage, l'enjeu des pesticides est l'élément qui préoccupe le plus les Québécois!

En parallèle le secteur biologique connaît une forte croissance et la demande reste insatisfaite pour plusieurs secteurs. Stimulés par une augmentation moyenne des ventes de 8,7 % par année

⁶¹ MAPAQ 2016- [Demandes et attentes des consommateurs québécois](#) - Sur un niveau de préoccupation de 6 à 10 sur une échelle de 10

⁶² MAPAQ 2017- [Préoccupations et perceptions de la population du Québec face au secteur de la production agricole et des pêches commerciales](#) - Sur un niveau de préoccupation de 6 à 10 sur une échelle de 10

entre 2012 et 2017, les produits biologiques représentent aujourd'hui 2,6 % de l'ensemble du secteur agroalimentaire canadien⁶³.

Comment expliquer par exemple que le Québec importe 70 % des produits certifiés biologiques consommés⁶⁴ faisant passer la valeur totale des importations de 36 à 76 M\$⁶⁵ entre 2010 et 2017. C'est autant de valeur qui quitte le Québec plutôt que d'être investie pour soutenir des productions locales respectant les meilleurs critères.

Généraliser l'agriculture biologique est possible et réaliste...mais pas sans volonté politique



CONSTATS

Il persiste dans l'opinion publique l'idée que seule l'agriculture industrielle pourrait nourrir l'humanité dans les décennies à venir. Or il est important de déconstruire cette croyance qui empêche de concevoir l'agriculture différemment.

La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation de l'ONU précise : « Il est possible de produire sans produits chimiques toxiques ou avec une quantité minimale de tels produits des aliments plus sains et riches en éléments nutritifs, avec de meilleurs rendements sur le long terme, sans polluer et sans épuiser les ressources environnementales (...) [l'agriculture biologique a] le potentiel de satisfaire à la demande alimentaire mondiale avec un impact mineur sur l'environnement »⁶⁶.

En matière de qualité de l'alimentation, de protection voire de restauration de l'environnement et de protection de la santé des professionnels comme des consommateurs, l'agriculture biologique l'emporte sans équivoque sur l'agriculture industrielle. Sur le plan économique, le surcoût de production tend à se réduire, et cela sans même commencer à tenir compte des externalités positives (ou des externalités négatives évitées). De plus, les pratiques agro-écologiques favorisent le captage du CO₂ dans l'atmosphère. Cela a été officiellement reconnu lors de la COP21 en 2015 avec la mise en place du programme « 4 pour mille ». Stocker du carbone dans les sols c'est aussi accroître leur fertilité, leur capacité de rétention d'eau et donc potentiellement les rendements, réduire leur sensibilité à l'érosion, c'est aussi permettre à des familles rurales de mieux vivre de leur travail de la terre.

Une des plus grosse critique faite à l'agriculture biologique était jusqu'à peu celle d'un rendement plus faible à l'hectare. Toutefois, des études de plus en plus nombreuses tant à l'internationale qu'au Québec assurent que cette différence de rendement se réduit grâce à la

⁶³ Virage BIO, s.d. [Le BIO en chiffres](#)

⁶⁴ MAPAQ, 2015, Opportunités et défis : grandes cultures bio! Présentation.

⁶⁵ MAPAQ, 2019 [Dynamique des importations de produits biologiques au Canada et au Québec](#)

⁶⁶ ONU, 2017 - [Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation, Conseil des droits de l'homme](#)

recherche agronomique et aux sélections de variétés de plantes adaptées⁶⁷. Par exemple, une récente étude comparative démontre que la différence de rendement entre le bio et le non bio se réduit significativement après une période d'observation de 13 ans.⁶⁸ Cette différence s'explique principalement par une amélioration de la qualité du sol en culture biologique.

Une étude publiée dans *Nature* vient confirmer qu'une transition vers le 100 % biologique est possible d'ici 2050 à condition de réduire le gaspillage alimentaire (environ 30 % de la production agricole est gaspillé à différentes étapes) et de réduire la consommation de protéines d'origines animales⁶⁹.

Il est possible pour l'agriculture industrielle d'être rentable, car le cadre des politiques publiques permet deux choses :

- ❖ des externalités⁷⁰ négatives (pollutions des cours d'eaux, destruction de la biodiversité (dont les pollinisateurs), appauvrissement des sols, émissions de gaz à effet de serre, etc.
- ❖ des subventions à la production non conditionnées à des pratiques durables

Entamer une transition des pratiques agricoles



CONSTATS

- ❖ À la fin de l'exercice de la politique bioalimentaire, le Plan économique du Québec consacre 560 millions de dollars au secteur bioalimentaire québécois d'ici 2022-2023, mais de cette somme **seulement 2,5 %** -soit 14 millions de dollars sur cinq ans- **sont alloués aux efforts de réduction des pesticides**⁷¹. Une bien maigre prise en compte d'une priorité pourtant exprimée par les citoyens.
- ❖ Les programmes actuels de financement à la transition sont insuffisants ou mal orientés. Les données du programme Prime-Vert illustrent ses limites, il a permis de soutenir seulement 7 % des producteurs agricoles. De plus les mesures d'acquisition et d'amélioration des équipements liés aux pesticides « **représentent près de 60 % de projets subventionnés et ont reçu près de 38 % des sommes déboursées pour l'ensemble du Québec** »⁷². Autrement dit le MAPAQ subventionne les nouveaux pulvérisateurs plutôt que le changement de pratiques.

⁶⁷ Journal de Montréal 29 mai 2019 - [Les nombreux pesticides manques de surveillance](#)

⁶⁸ Schrama et al, 2017 - [Crop yield gap and stability in organic and conventional farming systems](#)

⁶⁹ Muller, A., et al, 2017, [Strategies for feeding the world more sustainably with organic agriculture](#), *Nature Communications*

⁷⁰ Définition de l'externalité : c'est le coût ou le bénéfice d'une transaction ou d'une activité qui n'est pas inclus dans le prix.

⁷¹ Gouvernement du Québec- Mars 2018 [Budget 2018-2019- Bioalimentaire](#)

⁷² Kolinjivadi et al, 2019. Vers des approches adaptatives pour les mécanismes de paiements pour services écosystémiques (PSE) en milieu agricole. 83p.

Il est nécessaire de reconnaître que l'approche actuelle est en situation d'échec.

Il y a des centaines de projets de recherches réalisés et subventionnés par le MAPAQ ou les centres de recherches qui démontrent la faisabilité technique des alternatives aux pesticides, les avantages de la réduction de l'utilisation de pesticides ou la pertinence de la gestion intégrée des ennemis des cultures ⁷³. Par contre ces projets restent inefficaces pour changer les pratiques. Autrement formulé tant que l'industrie à la voie libre, que le MAPAQ ou le MELCC n'imposent pas de contraintes strictes, les solutions alternatives resteront dans des rapports de recherches ignorés année après année comme celles mentionnées dans le rapport de l'IRDA ^{74,75}.

Voici à des fins d'illustrations quelques exemples démontrant la faisabilité technique de la transition

- ❖ Une revue de littérature exhaustive ⁷⁶ démontre par exemple que dans le cas des insecticides systémiques, tous les scénarios alternatifs à l'utilisation des néonicotinoïdes — notamment la lutte intégrée et l'assurance mutuelle — sont comparativement bien moins coûteux et fonctionnent comme une prévention pour les variations de rendements, la météo ou les dégâts de faune sauvage.

Tableau 4 : Principales méthodes alternatives pour lutter contre les ravageurs

À l'échelle du paysage	Pratiques agricoles	Lutte biologique	Autres méthodes
Corridors écologiques	Programmes d'assurance	Parasitoïdes	Pièges
Arbres (agroforesterie)	Rotation des cultures	Prédateurs : • Vertébrés • Invertébrés	Répulsifs
Cultures de bordure	Labour	Microorganismes : • Nématodes • Mycètes • Bactéries • Virus	Médiateurs de la défense des plantes
	Semis tardifs		Insecticides dérivés de produits naturels
	Variétés de cultures résistantes		

Source : TFSP, 2018

De plus, la revue de la littérature révèle également « qu'un modèle pilote de fonds commun, testé à très grande échelle en Italie constitue une option très rentable pour un risque

⁷³ Par exemple, de 1998 à 2001, soixante projets ont pu bénéficier d'un apport financier provenant du Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire.

⁷⁴ RadioCanada, 11 avril 2019 - [Québec a « tabletté » des solutions pour réduire l'impact des pesticides](#)

⁷⁵ MAPAQ, 2019 - [Lettre de M. Lamontagne adressée au président de l'IRDA](#).

⁷⁶ Furlan, L. et al (2018) [An update of the Worldwide Integrated Assessment \(WIA\) on systemic insecticides. Part 3: alternatives to systemic insecticides](#), Environmental Science and Pollution Research

d'infestation. La revue montre que le bilan lié à la cotisation au fonds commun et aux dommages-indemnisation sur le maïs (ex., pertes de rendement, nécessité de re-semer), demeure toujours inférieur au coût des traitements aux insecticides. »

- ❖ Il est également démontré au Québec que des pratiques comme les cultures intercalaires contribuent significativement à l'amélioration du rendement des cultures principales, la réduction de l'incidence des maladies, des mauvaises herbes et des insectes et l'amélioration de la capacité d'infiltration du sol et de son égouttement⁷⁷. Par exemple, le Manitoba encourage ces pratiques de culture intercalaire à travers des subventions et un programme d'assurance⁷⁸.
- ❖ De la même façon, que ce soit les cultures de couvertures, sans labours et sans pesticides⁷⁹, ou la plantation de haies, de bandes enherbées, de zones fleuries démontrent⁸⁰ une grande efficacité pour remplacer pesticides et protéger les pollinisateurs⁸¹
- ❖ Il n'est pas question de pénaliser les agriculteurs, mais au contraire de les encourager à travers un changement du système de subvention en place une transition agroécologique afin que toute la société en bénéficie. C'est non seulement le meilleur choix collectif, mais également le meilleur choix économique à long terme! Qui pourra faire de l'agriculture sans pollinisateurs sur des sols stériles et en utilisant de l'eau polluée ?



RECOMMANDATIONS

- ❖ Réviser drastiquement les pratiques de la Financière agricole et en particulier l'assurance-stabilisation du revenu agricole (ASRA) et assurance récolte (ASREC) pour mettre en place une assurance des cultures qui incitent fortement à des pratiques culturales sans pesticides.
- ❖ Financer la certification biologique à 100 % et bonifier le soutien accordé dans les trois années de transition qu'exige la certification biologique.
- ❖ Mettre en œuvre, en collaboration avec les agriculteurs, un système incitatif de bonus-malus (éco-taxe) sur l'utilisation des pesticides dont les revenus serviraient à financer la certification biologique.
- ❖ Investir dans un centre de production de semences biologique indépendant de l'industrie pour que les agriculteurs aient enfin le choix.

⁷⁷ MAPAQ, 2015- [Réussir les intercalaires dans le maïs](#)

⁷⁸ GrainNews, 13 mars 2019 - [Insuring intercropping in Manitoba](#)

⁷⁹ Rodale Institute, 2016- [Organic No-Till Corn Production](#)

⁸⁰ Tschumi et al, 2015- [High effectiveness of tailored flower strips in reducing pests and crop plant damage](#)

⁸¹ Potts et al, 2016 - [Safeguarding pollinators and their values to human well-being](#)

- Rendre obligatoire l'adoption d'un plan de gestion intégrée des ennemis des cultures pour avoir accès à une aide financière du MAPAQ.
- Mettre en place des subventions significatives pour les cultures intercalaires, les engrais verts, cultures de couvertures, bandes fleuries et les pratiques régénératrices de la santé des sols tels que l'agroforesterie, semis direct sans pesticides, etc.
- Mettre en place un plan d'action pour la mise en valeur des sols
- Mettre en place un système de paiements pour les services écosystémiques (PSE) à long terme. Cela impliquerait de réformer le programme Prime-Vert.
- Créer un groupe de travail indépendant pour évaluer les stratégies de transition vers une agriculture québécoise soutenable sans pesticides.
- Mettre en place un programme d'action ambitieux pour réduire de 50 % le gaspillage alimentaire.
- Mettre en place une stratégie pour réduire les surfaces agricoles destinées à la consommation animale et la consommation de viande par habitant étant donné que plus d'un tiers de la surface terrestre du monde est destinée à l'agriculture ou à l'élevage ».
- Interdire l'utilisation de terre arable pour la production de carburant.

CONCLUSION

Alors que M. Legault avait annoncé et réitéré que la CAQ ne céderait pas aux lobbys, leurs activités semblent aujourd'hui hautement récompensées. Vous avez une opportunité dans les prochains mois de démontrer, sans ambiguïté, qu'il est possible d'agir autrement dans l'intérêt de tous les citoyens du Québec, pour notre santé, en particulier celle de nos enfants, et pour l'environnement.

Mesdames et messieurs les députés, vous avez l'occasion d'impulser un véritable changement. Votre gouvernement a la responsabilité d'agir enfin sur le dossier des pesticides pour reprendre le contrôle, assurer la transparence de l'action publique et garantir la confiance des citoyens, des employés de l'État et des agriculteurs. L'Alliance pour l'interdiction des pesticides systémiques (AIPS) espère de tout cœur que cette commission ne sera pas une autre occasion manquée. Cette transition agricole bénéficie d'un potentiel de retombées économiques, sociales et environnementales bien supérieures aux pratiques actuelles qui continuent de subventionner une industrie vouée à disparaître.